

12 déc
2018

Le CNPA inscrira la mobilité dans la concertation citoyenne annoncée par le Président de la République

Suite aux décisions du Président de la République, un dialogue constructif doit être enfin rétabli : c'est le vœu du CNPA qui n'a cessé d'appeler à l'apaisement auprès de ses entreprises. Durement impactées par le mouvement des " Gilets Jaunes ", elles attendent que la liberté de circulation et de commerce soit désormais partout restaurée.

Les mesures positives annoncées en matière de pouvoir d'achat ne doivent pas pénaliser les entreprises. Le maintien d'un cadre compétitif est absolument nécessaire, et on peut regretter que le périmètre et le calendrier des baisses d'impôts et de dépenses publiques n'aient pas été précisés davantage alors qu'il s'agit d'un point capital.

Le CNPA attend désormais que soient rapidement précisées les conditions de mise en œuvre : les PME et TPE attendent des dispositions simples, claires, souples dans leur application.

Tout doit être fait en 2019 pour permettre aux entreprises de créer de la richesse et des emplois alors même qu'elles subissent, comme les salariés et les contribuables, une situation de surfiscalité mais aussi de surréglementation.

C'est particulièrement le cas pour l'automobile au sens large : sa contribution au budget de l'Etat est considérable - de l'ordre de 63 milliards d'euros * par an - , tandis que ses acteurs économiques et les automobilistes sont confrontés à des règles dont l'empilement est un facteur de complexité, d'illisibilité et de surcoûts.

La mobilité fait partie des principales préoccupations des Français au même titre que le pouvoir d'achat. Conscient de cette réalité, le CNPA associe dès à présent tous ses adhérents à la grande concertation citoyenne ouverte par le Président de la République. Il construira avec eux, et en lien avec les associations de consommateurs, des propositions qui tiennent compte des réalités économiques, sociales, technologiques et territoriales. Il faut aussi porter l'ambition d'une mobilité responsable : notre mobilité - en pleine réinvention - doit être plus accessible mais aussi plus sûre et respectueuse de l'environnement.

Les services de l'automobile, implantés dans tous les territoires, ont une place centrale dans le succès de cette stratégie au service des Français : il s'agit de préserver et d'accompagner la transformation d'un écosystème complet de compétences liées aux mobilités d'aujourd'hui et de demain, dans les villes comme dans la ruralité. C'est un défi majeur.

Le CNPA sera reçu par François de RUGY, Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire, vendredi 14 décembre, afin de faire le point sur les dossiers professionnels en cours et d'échanger sur cet enjeu fondamental : la mobilité, facteur clef d'innovations, d'intégration et de croissance, est indissociable d'un projet de société.

Source URF – Union Routière de France